

LA GAZETTE « MUNICIPAL-ARRE »

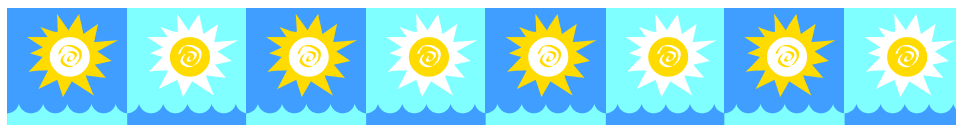
N° 3

Mot du Maire

*En ce début d'Année 2009, je souhaite,
en association avec le Conseil Municipal,*

une très Bonne et Heureuse Année à Toutes et à Tous

*et vous convie à un Vin d'Honneur le dimanche 25 janvier à 11 h 30
au foyer communal*



Que dire de plus ... Faire un bilan de ces 10 mois passés serait peut être un peu prématuré mais quelques dossiers « chauds » ont réussi à être réglés, d'autres avancent mais par contre certains stagnent et ne voient pas le bout du tunnel

Pour toutes informations concernant les dossiers en cours, je vous rappelle que les Conseillers et Moi-même sommes à votre disposition

Stéphane MALET

ETABLISSEMENTS BRUN d'ARRE

Au sujet de l'usine, un nouveau problème a fait surface. Il s'agit de la découverte de produits radioactifs.

Grâce à l'intervention de la Gendarmerie et des Pompiers, ce problème a été résolu très rapidement.

La mise en sécurité reste toujours d'actualité.

Après plusieurs déplacements sur le site avec diverses entreprises, l'*ADEME* a retenu la Société « *Maintenance Service Environnement* » pour réaliser le chantier de dépollution dont les dates sont pour l'ouverture du chantier le 2 février 2009 et le 15 pour la fermeture.

En ce qui concerne les bassins, notre offre d'achat est toujours concrète mais des problèmes administratifs persistent.

Nous espérons pouvoir les régler au plus tôt pour envisager, ensuite, le désenclavement de la rue basse et procéder à un parfait nettoyage de cette zone qui donnerait un aspect plus agréable à ce quartier et aux alentours.



FINANCES COMMUNALES

Suite à une convocation au mois de décembre 2008 à la Sous-Préfecture, étaient présents :

Monsieur le Sous-Préfet,

Monsieur le Percepteur

Une Responsable des finances publiques

Monsieur le Maire

Il faut rappeler que juste après les élections municipales, le percepteur, *Monsieur OLLIER*, nous avait informé que la Commune était en « *zone rouge* » (pourquoi « zone rouge » ? = nous avons plus de charges fixes que de recettes, ce qui bien sûr nous met dans cette situation).

Par conséquent, suite à cette réunion, nous avons établi quelques priorités pour remonter les finances :

- Laisser les indemnités des Elus au budget
- Transférer le bureau de Poste à la Mairie, ce qui ferait un loyer supplémentaire après l'aménagement du local de la Poste
- Par la suite, sachant que l'agent à mi-temps de l'Agence Postale est déjà titulaire, elle pourrait compléter l'autre mi-temps à la Mairie lors du départ à la retraite de la secrétaire, d'où économie de salaire
- Bien sûr et c'est très important, si le projet de l'école intercommunale se concrétisait, nous ferions une forte économie car le budget actuel du « *SIVU Scolaire* » est beaucoup trop élevé pour la Commune : Trop de finances mal dépensées et mal gérées !



ECOLE INTERCOMMUNALE

La réunion programmée au foyer de ARRE avec les Maires du R.P.I. et les personnes concernées afin de proposer à l'Education Nationale des terrains susceptibles d'accueillir cette école n'a pu avoir lieu du fait que la représentante de l'Académie s'est trouvée dans l'impossibilité d'y assister.

Aussi, un autre rendez-vous sera pris ultérieurement.

PROJETS A COURT TERME

- Normalement, le déménagement de l'Agence Postale devrait se faire très rapidement
- Dans le cadre de la sécurité routière sur les voies départementales ou communales, rendez-vous avec l'Unité Territoriale du Vigan va être pris afin de présenter un dossier concernant la sortie du village en montant sur Alzon, au niveau de l'embranchement du quartier des Pins.

EGLISE

Les importantes gouttières de la toiture ont été momentanément réparées par *Monsieur Ludovic MARTIN* en attendant de plus amples travaux que nous espérons prochains.

TRAVERSEE DU VILLAGE – RD 999

A ce jour, nous n'avons aucune solution quant à l'écoulement des eaux pluviales.

Aussi, en accord avec les Conseillers en place, cette affaire pourrait être portée auprès du Tribunal Administratif.

SOCIETE DE CHASSE

Suite à une réunion organisée à la demande de la Société de Chasse concernant un local, un projet leur a été simultanément proposé par les Communes de Arre et de Bez.

Il s'avère que c'est celui de Bez qui a été retenu.

De ce fait, nous avons été sollicités pour une demande de subvention exceptionnelle pour la création de ce local. Les finances communales ne nous permettent pas de donner un avis favorable mais nous pouvons, toutefois, leur proposer une aide matérielle (affaire à suivre ...).

REPAS DE FIN D'ANNEE DE NOS AINES

Le repas des aînés s'est très bien déroulé dans une ambiance de cabaret et de plaisir. A noter pourtant un petit incident, heureusement sans conséquences, survenu à *Madame Marie LAURENT*.

En aparté, une petite précision : le repas a bien évidemment été offert personnellement par le Maire, *Stéphane MALET* mais l'apéritif, le champagne, l'animation musicale ainsi que le goûter des enfants par la Mairie.

Cette expérience sera renouvelée de la même manière l'an prochain en espérant avoir encore plus d'aînés présents.

Nous soulignons que les personnes qui n'ont malheureusement pu être présentes, se sont vues offrir une boîte de chocolats.



MARCHE DE NOEL

C'est sous un soleil de Printemps que nous avons pu profiter de cette journée qui a été une réussite, sous tous les angles :

- qualité des exposants
- affluence de badauds
- restauration abondante
- ambiance festive
- promenades en calèche

sans oublier notre instituteur « *Philippe* » qui, avec l'aide de ses élèves a aménagé un stand présentant des objets faits main qui ont remporté un vif succès.

Nous pensons que l'organisation du Marché de Noël dans les rues de Arre et devant la Mairie a contribué à préserver l'esprit du village et a permis aux gens de se rencontrer en d'autres circonstances.

Cette manifestation sera également renouvelée l'année prochaine et pourquoi pas améliorée.

« NOEL »

Félicitations pour l'organisation de la crèche vivante et de la Messe pour lesquelles énormément de personnes ont défilé.

ANIMATIONS

Une répétition publique de l'Orchestre de Chambre des Cévennes sera organisée

dimanche 15 mars 2009 de 16 h à 19 h au foyer communal

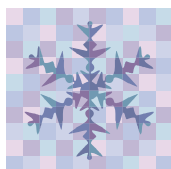
Il s'agit avant tout d'une séance de travail à l'occasion de laquelle, l'orchestre présentera et commentera les œuvres inscrites au programme de sa saison, et qui peut donner lieu à un échange très convivial entre le public et les musiciens

ATELIERS INFORMATIQUES

Nouveau planning 2009, les vendredis de 13 h 30 à 15 h 30 à la bibliothèque :



23 janvier – 06 février – 06 mars – 20 mars – 03 avril



INTEMPERIES

En cas de neige, il est fortement recommandé de débayer devant sa porte.
Nous pensons pouvoir compter sur la bonne volonté des administrés.

ENCOMBRANTS

Nous rappelons que le ramassage des encombrants s'effectue le dernier vendredi du mois et qu'ils doivent être déposés au préalable dans les rues du village et non aux berges de la rivière.

Suite à des événements indépendants de notre volonté, le ramassage n'a pu avoir lieu fin décembre 2008.

RECOMMANDATIONS

Chaque hiver, le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications dont une centaine mortelle. Pourtant, ces drames humains et familiaux sont évitables. Nous informons les personnes utilisant un chauffage à combustion que nous tenons à leur disposition une brochure de conseils de prévention de base pouvant permettre d'éviter des drames : **contrôler, aérer, nettoyer les cheminées** en sont les maîtres mots.

CAFE DE L'UNION

C'est avec tristesse que l'année 2008 a vu la fermeture du Café de l'Union. Nous ne pouvons que souhaiter l'ouverture de ce lieu de rencontres qui, par certains de ses aspects, anime et participe à la vie du village.
Il faut éviter si possible la suppression des petits commerces.

ETAT CIVIL



En cette fin d'année 2008, malheureusement, nous ont quitté :

Marcel ROUQUETTE
Marcelle AGUSSOL née TERME
Paulette GASTAND née VIALA

